

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/03/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 25/03/2013

SEANCE DU 18 MARS 2013

Délibération n° D-2013-124

Adhésion à l'association
CLUSTER éco-habitat

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Frank MICHEL, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Guillaume JUIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Direction des Relations extérieures

**Adhésion à l'association
CLUSTER éco-habitat**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Un cluster rassemble, sur un territoire donné, autour d'un même secteur d'activité et d'activités connexes des entreprises, des acteurs économiques, des organismes de recherche et des partenaires publics agissant dans le domaine économique. Il structure et renforce leur mise en réseau.

Le CLUSTER ECO-HABITAT est un réseau regroupant des maîtres d'ouvrage de la construction, des entreprises du bâtiment et de l'industrie, des centres de recherche et de formation, des institutions, engagés collectivement dans la recherche et la mise en œuvre de solutions innovantes pour l'habitat et plus généralement pour la construction, en Poitou-Charentes.

L'association Cluster Eco-habitat a été créée le 10 octobre 2008 à l'initiative de Sipea Habitat, Société immobilière de la Ville de Poitiers pour concevoir des logements moins chers, plus économes et plus respectueux de l'environnement et aussi développer la filière de l'éco-construction dans la région, investir le champ de l'habitat à basse consommation d'énergie et à coût maîtrisé et changer de dimensions face aux enjeux et aux urgences de la situation, mettre en réseau un plus grand nombre d'acteurs et accélérer la mise au point de solutions innovantes.

Elle a pour objectif d'accroître significativement et globalement les performances environnementales économiques et sociales de l'habitat neuf et existant dans son acceptation large, contribuer au développement des filières de l'industrie, du bâtiment, de l'énergie et des services engagés dans l'habitat et la construction durable et renforcer la compétitivité de ces entreprises.

Ce réseau associatif mobilise une cinquantaine d'acteurs de l'habitat et de la construction engagés dans la mise en œuvre de solutions innovantes qui conjuguent leurs compétences au service des enjeux et urgences de la situation en Poitou-Charentes.

Dans son programme, l'association propose des actions concrètes pour impliquer les adhérents dans le domaine de l'éco-construction tels que des ateliers et conférences thématiques, des visites d'opérations, des accompagnements personnalisés des maîtres d'ouvrage, des formations continues, des restitutions d'opérations exemplaires, des projets collaboratifs et une information en continue via son site Internet, sa lettre d'information, ses cahiers techniques, etc.

Il est proposé au Conseil municipal d'adhérer à cette association afin que la Ville de Niort puisse bénéficier de ses services spécifiques tels que :

- une diffusion de l'actualité de l'éco construction mise à jour par l'équipe du Cluster via le site Internet, une lettre d'information, des mails personnalisés, des cahiers thématiques,...
- des conférences et des ateliers techniques pour partager nos problématiques avec l'ensemble des acteurs de l'habitat durable et construire ensemble des réponses nouvelles.
- des projets collaboratifs pour faire émerger des process, innovations ou certifications, associant

entreprises, chercheurs, collectivités, maîtres d'ouvrages...

- une base documentaire d'Opérations de Démonstration.

- des accompagnements méthodologiques personnalisés pour réaliser des opérations hautement performantes à coûts maîtrisés.

Le montant de l'adhésion à l'Association Cluster Eco-Habitat fixé en fonction de l'effectif de la structure concernée, s'élève à 1 000 € pour l'année 2013.

Les crédits nécessaires au versement de l'adhésion annuelle seront prévus chaque année au budget de l'exercice en cours.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les statuts de l'association Cluster Eco-Habitat ;

- autoriser l'adhésion de la Ville de Niort à cette association à compter de 2013 ;

- désigner Monsieur Jacques TAPIN pour représenter la Ville de Niort ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et à verser chaque année la cotisation annuelle à compter de 2013.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL